



ASTHME BRONCHIQUE PROFESSIONNEL A PROPOS D'UN CAS CLINIQUE

Touhami ;Bennabi.F; Djakrir. L

Service de médecine du travail. CHU DOUÉRA

L'asthme professionnel est actuellement la maladie professionnelle respiratoire la plus fréquente
L'asthme professionnel est défini comme un type d'asthme causé par le milieu de travail
A L'heure actuelle le personnel de santé est un groupe particulièrement à risque vis à vis de l'asthme professionnel classé en seconde position après les boulangers et les pâtisseries
. Les désinfectants employés en milieu médical sont, avec le latex, les causes les plus fréquentes.

OBSERVATION

Il s'agit d'une patiente âgée de 51 ans agent d'entretien au bloc opératoire de chirurgie générale au sein du CHU de DOUERA depuis 2001 aux antécédents de rhinite allergique et d'eczéma. .
En 2019, la patiente a signalé l'apparition d'asthénie et de difficultés respiratoires à répétition ,cette symptomatologie est restée intermittente durant quelques années jusqu'à l'apparition d'une symptomatologie respiratoire plus accentuée ; toux chronique et dyspnée d'effort. Une EFR est réalisée montre un syndrome obstructif.

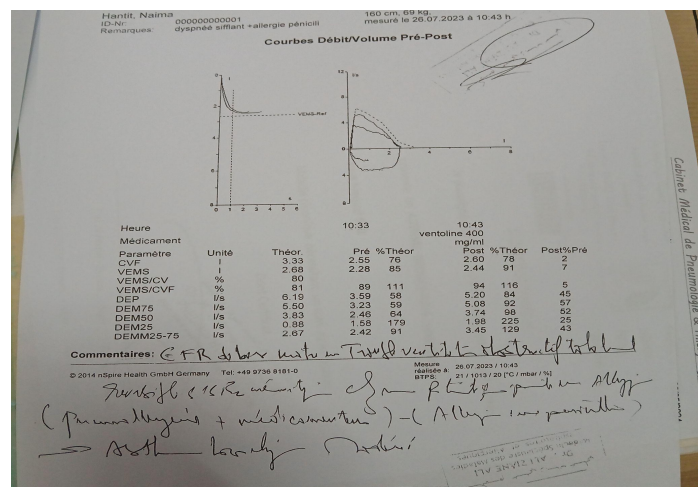
Vu l'exacerbation des symptômes au moment du travail une étude des conditions de travail montre l'exposition aux produits désinfectants comme le surfanios qui contient les ammoniums quaternaires et les amines aliphatiques Son asthme a été déclaré en tant que maladie professionnelle: Asthme bronchique déclenché par l'exposition aux produits désinfectants au titre du tableau numéro 65.

Tableau N° 65 : Affections respiratoires professionnelles de mécanisme allergique

DESIGNATION DES MALADIES	DPC	LISTE LIMITATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER CES MALADIES
- A - • Asthme ou dyspnée asthmatiforme confirmé par test ou par épreuves fonctionnelles, récidivant après nouvelle exposition. • Insuffisance respiratoire chronique obstructive secondaire à la maladie asthmatique.	15j 1an	- A - • Elevage et manipulation de petits animaux y compris la préparation et le conditionnement d'arthropodes et de leurs larves. • Préparation et manipulation des fourmures. • Emploi de plumes et duvets. • Broyage des grains de céréales alimentaires, ensilage et utilisations de farines. • Préparation et manipulation des substances d'origine végétale suivantes : henné, ipéca, quinine, ricin, résidus d'extraction des huiles de ricin, pollens et spores. • Manipulation ou emploi des macrolides, notamment spiramycine et olivomycine.
- B - • Syndrome respiratoire fébrile avec dyspnée, toux, expectoration, récidivant après nouvelle exposition au risque, dont l'étiologie professionnelle est éventuellement confirmée par présence dans le sérum d'anticorps précipitant permettant d'identifier l'agent pathogène correspondant au produit responsable.	30j	- B - • Opération de fabrication dans les filatures de coton : ouverture des balles, cardage, peignage, filature de tissage. • Travaux d'imprimerie comportant l'emploi de gommes végétales pulvérisées (arabique notamment). • Préparation et manipulation du tabac. • Manipulation du café vert. • Préparation, emploi, manipulation de produits contenant de la séricine ou des persulfates alcalins. • Préparation, emploi, manipulation de chloroplatinates, notamment dans la fabrication des catalyseurs. • Travaux exposant à l'inhalation d'anhydride phthalique, et l'anhydride trimellitique.
• Fibrose pulmonaire avec signes radiographiques et troubles respiratoires, confirmés par l'exploration fonctionnelle et lorsqu'il y en a des signes immunologiques significatifs. • Complications cardiaques hypostolies ou asystolie par insuffisance ventriculaire droite.	1an 10 ans	- B - • Travaux exposant à des émanations des produits de pyrolyse de colophane lors des opérations de soudure dans l'industrie électronique. • Travaux exposant à des émanations des produits de pyrolyse de chlorure de polyvinyle dans les opérations de soudure thermique. • Elevage et manipulation d'animaux y compris la présentation et le conditionnement d'arthropodes. • Préparation et manipulation des fourmures. • Affinage des fromages. • Broyage des grains de céréales alimentaires, ensilage et utilisations de farines. • Opération de fabrication dans les filatures de coton : ouverture des balles, cardage, peignage. • Travaux exposant aux poussières de résidus de canne à sucre (bagasse). • Manipulation du café vert. • Travaux exposant à l'inhalation de particules microbiennes ou mycélienne dans les laboratoires de bactériologie et les locaux à caractère industriel dont l'atmosphère est climatisée ou humidifiée lorsque l'absence de pollution par micro-organisme du système d'humidification n'est pas établie par des contrôles réguliers.

DISCUSSION

Des amines aliphatiques, associées aux ammoniums quaternaires,et les enzymes protéolytiques, et autres complexes enzymatiques, sont parfois présentes dans les composés désinfectants , sont des sensibilisants respiratoires potentiels, susceptibles d'entraîner un asthme immunoallergique, IgE-dépendant, comme tout asthme aux macromolécules, si leur mise en œuvre génère leur présence sous forme inhalable dans l'atmosphère de travail



CONCLUSION

le meilleur traitement de l'asthme professionnel est l'éviction du risque qui peut entraîner une rémission totale de la symptomatologie .